

INTERPELLATION URGENTE

Auteur PDCB, par Laurent Rey, Muriel Favre-Torelloz, Yannick Ruppen (suppl.) et Mathieu Giroud (suppl.)
Objet Fermeture du dernier guichet de la gare CFF de St-Maurice: un non-sens
Date 14.05.2018
Numéro 5.0327

Actualité de l'événement

L'annonce par voie de presse de la fermeture du guichet a été faite fin mars dernier et la fermeture du guichet de la gare de St-Maurice est prévue pour le 30 juin prochain.

Imprévisibilité

Avant l'annonce par voie de presse, le projet de fermeture du guichet n'était pas connu.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

La fermeture du guichet de la gare de St-Maurice est prévue pour le 30 juin prochain. Le canton du Valais se doit de réagir face à la décision d'une régie fédérale qui prend cette décision uniquement pour des raisons économiques propres sans penser aux conséquences pour la région concernée.

Fin mars dernier, on apprenait, par voie de presse, que les CFF avaient décidé de fermer définitivement le dernier guichet de la gare de St-Maurice le 30 juin prochain. Cette gare, lieu de jonction avec la ligne du Tonkin, lieu d'arrêt de trains directs, que des centaines d'étudiants utilisent quotidiennement, est la seule du Chablais valaisan à offrir les services d'un personnel CFF sur l'axe du Simplon. Avec sa fermeture, il n'y aura plus de gare ouverte entre Aigle et Martigny sur cet axe ferroviaire, si important pour tout le Valais.

A l'heure de la ré-ouverture programmée du RER Sud-Léman, et où le Valais se plaît à rêver de Jeux Olympiques 2026 voulant miser sur le développement durable, la décision des CFF, uniquement basée sur des arguments de rentabilité économique insuffisante, ne peut que choquer : cette grande régie fédérale ne devrait pas oublier qu'elle est avant tout au service de la population et que son rôle consiste aussi à participer au développement touristique des régions, dont le Chablais valaisan.

Conclusion

Pour toutes ces raisons, M. le conseiller d'Etat Jacques Melly est invité à répondre aux questions suivantes:

- Est-ce qu'un contact entre le Conseil d'Etat valaisan et les CFF a été établi pour rediscuter de l'avenir de la gare de St-Maurice
- Est-ce qu'un maintien d'un guichet ouvert à temps partiel serait possible?
- La décision de fermeture du dernier guichet de la gare de St-Maurice est-elle définitive, ou une réouverture pourrait-elle être envisagée si les besoins devaient évoluer à l'avenir (par exemple en raison d'une augmentation de besoins suite à la remise en service de la ligne du Tonkin dans la région Sud-Léman) ?